

ment expenditure or regulatory changes, as well as on the CEICD medium-term forecasting model, COFOR.

The Canadian Occupational Forecasting Program, or COFOR, provides medium-term projections of requirements for some 500 occupational groups in Canada and in ten provinces. The basic steps in COFOR are laid out in Figure 2.

The CANDIDE econometric model is used to calculate scenarios for the Canadian economy to 1985, including the key labor variables such as the level of employment. These are then broken down by province and into 69 industrial sectors, and the breakdowns reconciled to be consistent. Estimates of the required occupational stocks are derived by multiplying the occupation-by-industry proportions from the Occupational Employment Survey or from the 1971 Census, by the industrial employment projections.

The net requirements are then obtained by subtracting the 1979 stocks from the estimated 1985 stocks and correcting for deaths and withdrawals from the labor market. Finally, the results from the most probable case will be published, hopefully by the end of 1980 or early in 1981.

Several comments can be made: firstly, it is a forecast of occupations, not of demand for engineers. Additional steps are necessary to derive this as show later. Secondly, it must cover equally all 500 occupations; it does not deal with any special characteristics of one occupation such as engineering. Thirdly, the existing model has to assume constant occupational shares of employment, but these shares may not remain fixed in the future. Thus requirements for, say, nurses = their share of employment in the services sector \times the projected trend in services. It is desirable to have the projected trends in the hospitals sector itself. From APEGGA's point of view it would obviously be helpful to collect specific data on trends in engineers, geologists and geophysicists in Alberta. COFOR does not include technological upgrading in an industry, or occupational mobility problems; attrition is included on an age-sex basis, not on an occupational basis.

The current COFOR study has also brought to light problems in regionalising manpower forecasting. In some of the scenarios a province may show a below average rate of economic growth which may entail manpower losses. This is not welcome news and the tendency is not to accept such figures. This resistance to less pleasant news introduces a bias. It takes longer to obtain and reconcile the provincial breakdowns, but brings out the regional differences from national trends.

tes des marchés provinciaux du travail, fondées sur les prévisions en matière de débouchés, d'expansion, de réduction et de fermetures d'entreprises, ainsi que sur les changements prévus au niveau des dépenses du gouvernement ou des règlements, de même que sur le modèle des prévisions à moyens termes du ministère, c'est-à-dire le PPPC.

Le programme des prévisions relatives aux professions canadiennes, ou PPPC, fournit des prévisions à moyen terme sur les besoins de quelque 500 groupes de professions au Canada et dans les autres provinces. Les étapes de base du PPPC sont exposées au tableau 2.

Le modèle économétrique CANDIDE sert à calculer les scénarios de la conjoncture canadienne jusqu'en 1985, y compris des principales variables du marché du travail comme le taux d'emploi. Ces éléments sont ensuite ventilés par province et en 69 secteurs industriels et ces divisions sont conciliées de manière à être cohérentes. Les prévisions des besoins en matière d'offre professionnelle sont calculées en multipliant les proportions de professions par industrie de l'enquête sur les emplois dans les professions ou du recensement de 1971, par les prévisions d'emploi dans l'industrie.

Les besoins nets sont ensuite obtenus en soustrayant l'offre de 1979 de l'offre prévue pour 1985 et en apportant les corrections nécessaires pour les décès et les départs du marché du travail. Enfin, les résultats du cas le plus probable devraient être publiés d'ici la fin de 1980 ou au début de 1981.

Plusieurs observations méritent d'être formulées. Premièrement, il s'agit de prévisions de professions et non de la demande en ingénieurs. Des étapes additionnelles sont nécessaires pour y arriver, et nous en reparlerons plus tard. Deuxièmement, ces prévisions doivent porter de manière égale sur toutes les 500 professions; elles ne traitent pas des caractéristiques particulières d'une profession comme le génie. Et troisièmement, le modèle existant doit supposer des parts professionnelles constantes sur le plan de l'emploi, mais il se peut fort bien que les parts ne demeurent pas fixes dans l'avenir. Ainsi, les besoins en matière d'infirmières sont équivalents à leur part de l'emploi dans le secteur des services, multipliés par la tendance prévue dans le domaine des services. Il est souhaitable d'avoir une idée des tendances prévues dans le secteur des hôpitaux. Du point de vue de l'APEGGA, il serait évidemment utile de compiler des données précises sur les tendances dans le secteur des ingénieurs, des géologues, des géophysiciens en Alberta. Le PPPC n'inclut pas le recyclage technologique ou le problème de la mobilité professionnelle. La réduction naturelle des effectifs est fondée sur la base âge-sexe et non sur une base professionnelle.

L'étude actuelle du PPC a également fait ressortir des problèmes en régionalisant les prévisions de main-œuvre. Dans certains scénarios, une province peut enregistrer un taux inférieur à la moyenne de croissance économique ce qui peut entraîner des pertes en main-œuvre. Ce ne sont pas de bonnes nouvelles et la tendance est de refuser de telles données. Cette résistance aux moins bonnes nouvelles entraîne un préjugé. Il faut plus de temps pour obtenir et concilier les ventilations par province mais cette façon de procéder sert à faire la distinction entre les tendances régionales et nationales.